

Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal

Ville de Montréal	Assemblée du	26 mai 2003
	Séance(s) tenue(s) le(s)	27 mai 2003
	Numéro de la résolution	CM03 0450

Article 43.002 **Dépôt du rapport de l'Office de consultation publique et adoption du Règlement révisé modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386)**

VU la résolution CM03 0053 de la séance du conseil municipal du 27 janvier 2003 adoptant comme projet de règlement P-03-012 le « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) »;

ATTENDU qu'une consultation publique sur ce projet de règlement a été tenue par l'Office de consultation publique de Montréal les 24, 25, 26 février ainsi que les 17 et 18 mars 2003 au Centre 7400;

ATTENDU que suite à la consultation publique, plusieurs changements visant notamment l'aménagement des espaces extérieurs ont été apportés eu égard au projet initial;

ATTENDU que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement révisé et au sommaire décisionnel;

VU les recommandations du comité exécutif en date des 30 avril et 21 mai 2003, par ses résolutions CE03 0903 et CE03 1075 respectivement,

Il est

Proposé par la conseillère Dida Berku
Appuyé par le conseiller Robert Libman

Et résolu :

- 1- de prendre acte du rapport de consultation publique de l'assemblée publique de consultation tenue les 24, 25, 26 février ainsi que les 17 et 18 mars 2003 par l'Office de consultation publique de Montréal et de le déposer aux archives;
- 2- d'adopter le règlement révisé no 03-012 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) », afin d'agrandir l'aire d'affectation « Équipement collectif et institutionnel » du parc Jarry (projet révisé de Tennis Canada).

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité des membres présents, laquelle représente la majorité des membres du conseil municipal.

Gérald Tremblay
Maire

(certifié conforme)

Jacqueline Leduc
Greffière

GREFFIÈRE

1032829006

-

Jacqueline LEDUC

Greffière